

Conseils de quartier : la mairie applique enfin la loi

Le dernier conseil municipal a voté la mise en place des conseils de quartier. Ils cohabiteront avec les conseils citoyens, mis en place cette fois par l'État... Mode d'emploi

Au nom de la démocratie participative, la Ville déclare les conseils ouverts ! Mais de quel conseil parle-t-on, au juste : conseil de quartier ou conseil citoyen ? Un conseil, accrochez-vous... Le premier, celui de quartier donc, est obligatoire depuis 2002 dans les villes d'au moins 80 000 habitants, c'est la loi. On se souvient que le maire Maryse Joissains avait promis sa mise en place en cas de réélection en mars 2014.

Chose faite à l'occasion du dernier conseil municipal cette fois, le 16 décembre, où il s'agissait d'abord de rappeler ce que dit la loi. "C'est au conseil municipal de fixer le périmètre des conseils de quartier, leur composition, leurs modalités de fonctionnement. Ces conseils

présidence de l'adjoint du quartier concerné. "Vous savez, je ne suis pas pour la superposition des structures. Il vaut mieux aller sur le terrain quand on a le temps, à la rencontre des habitants."

La politique de la ville devient contrat de quartier

Conseil de quartier, c'est fait. Voici à présent les conseils citoyens mis en place par l'État dans le cadre du contrat de ville qui vient remplacer, pour une durée de six ans, la politique de la ville. Ces conseils concerneront quatre quartiers d'Aix désignés comme prioritaires.

"Le contrat de ville est un dispositif essentiel qui va nous permettre, grâce à un budget précis, de travailler à l'amélioration de zones prioritaires, précise Sylvain Dijon, bras droit de Sophie Joissains au contrat de ville, sur la mise en place des conseils. Financer des associations, mettre des moyens dans l'éducation, l'urbanisme, la santé, la prévention de la délinquance, le sport, la culture, l'accès aux droits, lutter contre les discriminations et le chômage des jeunes..."

La liste officielle de ces quartiers priori-

l'Insee, dans ces quatre communes, plus de 23 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté. À Aix, il s'agit du Jas de Bouffan où 7 000 habitants répondent à ces critères de revenus, 3 450 à Encagnane, 1 230 à Corsy et 1 350 à Beisson.

Arènes s'occupe de tout

Ce qui sera réalisé dans ces quartiers sera donc décidé en conseil citoyen, une fois par trimestre. Agrésés par la préfecture, ces conseils seront pilotés par les maires de secteurs et composés d'habitants volontaires, d'associations, d'acteurs locaux et de représentants de collectivités. Un peu sur le même principe que les conseils de quartier, mais avec des règles beaucoup plus précises, de l'argent et des séances plus nombreuses. Pour mettre tout ce petit monde en place, "le conseil municipal a voté une subvention de 8 000 € à l'association Arènes dont la mission sera de trouver une articulation entre conseils de quartier et conseils citoyens..."

Elle devra rendre sa copie dans six mois pour une mise en place effective en septembre 2015.

Nadia TIGHIDET

23 000

Le nombre d'habitants qui vivent en dessous du seuil de pauvreté à Pertuis, Gardanne, Vitrolles et Aix.

peuvent être consultés par le maire et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville." Voilà pour les contours. Dans la pratique aixoise, le maire propose de donner au conseil de quartier le nom d'assemblée participative de proximité qui constituerait un lieu d'échange, d'information et de concertation. "Elles sont des instances consultatives entre les acteurs des quartiers, les élus et les services municipaux."

Ces assemblées seront composées d'habitants, de centres sociaux, d'associations de défense du quartier, sportives, culturelles, animation, enfance et, bien sûr, nos bons vieux CIQ (Comités d'intérêts des quartier). C'est d'ailleurs parce que ces derniers donnent satisfaction, soutient Madame le maire, que les conseils de quartier ne verront le jour qu'en 2015. "Cette assemblée, on l'a faite parce que c'est la loi, ajoute le maire. Je suis pour le fait de travailler avec les associations sportives ou les CIQ. Et je n'ai pas attendu cette loi pour le faire. Le seul intérêt de ce dispositif, c'est que tous les participants pourront se rencontrer le jour de l'assemblée plénière", qui se tiendra qu'une seule fois par an, sous la

taires, définis en fonction des revenus des habitants, vont d'être publiés par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Dans le pays d'Aix, huit ont été retenus : un à Pertuis, un à Gardanne, deux à Vitrolles et quatre Aix-en-Provence. Selon les analyses de

la liste officielle de ces quartiers priori-

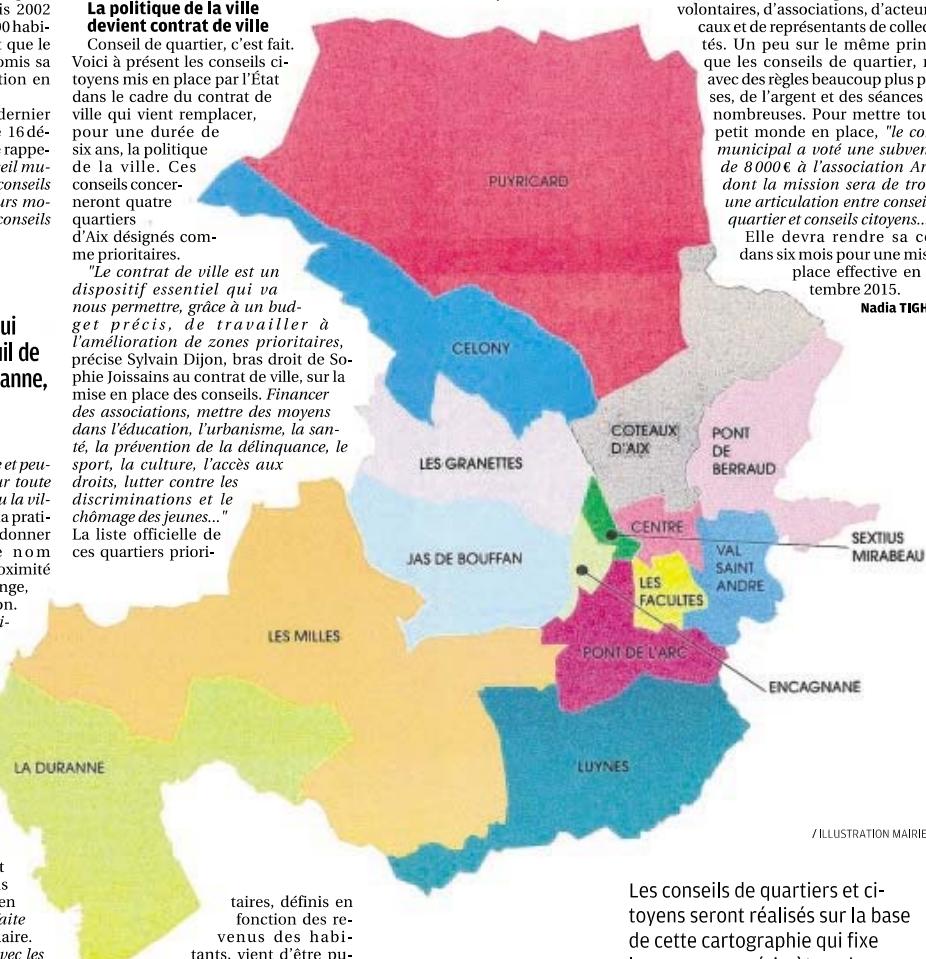


ILLUSTRATION Mairie d'Aix

Les conseils de quartiers et citoyens seront réalisés sur la base de cette cartographie qui fixe les nouveaux périmètres des quartiers, décidés en conseil municipal le 28 avril 2014.

LE COMMENTAIRE de Michèle Barral, présidente des CIQ d'Aix

"Certains de mes collègues n'ont même pas été informés de cette délibération"



Michèle Barral, présidente des CIQ, regrette notamment la fréquence des assemblées participatives. /PHOTO SERGE MERCIER

Du côté des CIQ, il y a les pro-conseils de quartier et il y a les autres, qui craignent de voir leur marge de manœuvre déstabilisée par la mise en place d'une nouvelle structure. Mais globalement, tous regrettent au moins une chose : "On n'a pas du tout été associés à la mise en place de ces conseils de quartier, peste la présidente des CIQ, Michèle Barral. On ne sait même pas qui a rédigé ce texte sur leur organisation... D'ailleurs, certains de mes collègues, présidents de CIQ, n'ont même pas été informés de cette délibération à laquelle d'ailleurs, on n'est pas sûr d'avoir tout compris."

La présidente des CIQ s'interroge également sur l'organisation concrète de ces conseils : "Dans certains bassins de vie, il existe de façon historique, plusieurs CIQ parce que les problématiques locales l'imposent. Avec le nouveau découpage de la ville, comment ces conseils vont-ils s'organiser ? C'est très abstrait."

Michèle Barral regrette enfin la fréquence de ces conseils de quartier : "Organiser une séance une fois par an avec tous les acteurs de quartier, ce n'est évidemment pas suffisant. Cela prendra fatallement la forme d'une grand-messe où on devra écouter sans pouvoir intervenir. Il nous manque tellement d'éléments qu'il ne nous reste qu'à attendre et voir plus tard comment tout cela s'articulera. Mais on a

l'impression que le maire a fait ça à minima parce qu'il y était obligé et d'ailleurs, elle ne s'en cache pas du tout !"

N.T.

La phrase

"Jamais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès..."

EXTRAIT DES DISCOURS DE 1950
D'AMBROISE PARÉ, UN DES FONDATEURS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DU SYSTÈME DES RETRAITES EN FRANCE, PAR AILLEURS SYNDICALISTE À LA CGT ET MINISTRE À LA LIBÉRATION. CE TEXTE A ÉTÉ CHOISI PAR LE PCF DU PAYS D'AIX POUR SA CARTE DE VŒUX

À suivre

Travail et cancer : accompagner les salariés

Comment préserver la continuité et la qualité de vie des personnes touchées par le cancer ? Parce que "toute personne doit être acteur de son parcours professionnel, mais doit aussi pouvoir être aidée, accompagnée et appuyée dans l'entreprise et en dehors de celle-ci durant la période de fragilité qu'elle traverse", comme le préconise le plan cancer 2014-2019, une journée sera organisée le 13 janvier par le GIMS (Groupe interprofessionnel médico-social) et le ST-Provence (Santé travail-Provence), afin d'offrir aux médecins du travail, infirmières en santé au travail, psychologues et assistantes sociales, une journée d'information sur ce thème. Dans le but d'accorder une priorité au maintien et au retour à l'emploi des salariés touchés par le cancer, six conférences sur ce thème seront proposées.

Un chèque pour l'Institut des Parons

Le Club Hervé Spectacles Marseille-Provence remettra, demain, un chèque au président de l'association de l'Institut des Parons, le Dr Christian Martin-Romieu. Celle cérémonie se déroulera en présence d'Hervé de Saint-Laumer, président national du Club Hervé Spectacles.

Vœux de l'office Pays d'Aix Habitat

Le 15 janvier prochain, le président de l'office HLM aixois, Maurice Chazeau et le directeur général, Patrick Thivet, présenteront leurs vœux au centre social du Château de l'Horloge, en présence du maire, Maryse Joissains-Masini.

Le chiffre

3 000

Lors du dernier conseil communautaire, l'assemblée a voté un dispositif d'aides à la rénovation énergétique des logements privés. Pour atteindre les objectifs du plan climat du pays d'Aix, 3 000 logements devraient être rénovés "énergétiquement".